



Ligne directe: (514) 598-3785

Montréal, le 18 février 2002

**PAR COURRIER, PAR COURRIEL  
ET PAR TÉLÉCOPIEUR**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
800, Place Victoria – bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

**OBJET: Groupe de travail sur la révision de la structure tarifaire pour favoriser  
l'efficacité énergétique  
N/dossier: 312-00163**

---

1717, rue du Havre  
Montréal (Québec)  
H2K 2X3

Téléphone  
(514) 598-3444

Site Internet  
[www.gazmetro.com](http://www.gazmetro.com)

Chère consœur,

Dans sa décision D-2000-211, la Régie écrivait qu'elle était d'accord pour que le sujet de la révision de la structure tarifaire pour favoriser l'efficacité énergétique soit: «...considéré ultérieurement afin d'évaluer comment la structure tarifaire pourrait être adaptée, le cas échéant, pour favoriser l'efficacité énergétique tout en reflétant les coûts nécessaires à la prestation de service» (à la page 39).

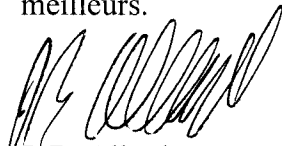
Tel que mentionné dans la preuve soumise par Société en commandite Gaz Métropolitain («SCGM») sur le *Plan global en efficacité énergétique: Horizon 2001-2004* dans le cadre de la cause tarifaire 2002 (R-3463-2001), certains intervenants avaient demandé que ce sujet soit abordé au cours des travaux du groupe de consultation sur le PGEÉ en 2001. Toutefois, tel que rapporté dans la preuve ci-dessus mentionnée (pièce SCGM-8, document 1, page 16 de 103), SCGM et les intervenants en étaient venus à la conclusion que cette question représentait un sujet d'envergure qui devrait plutôt faire l'objet d'un groupe de travail spécifique. SCGM s'engageait à demander à la Régie la création d'un tel groupe de travail au début de l'année 2002.

Nous sommes toujours d'avis qu'il est plus propice de confier ce sujet à un groupe de travail spécifique plutôt que de le traiter dans le cadre usuel du dossier tarifaire annuel. Les travaux d'un tel groupe pourraient d'ailleurs s'échelonner sur plus d'une année. Les recommandations éventuelles qu'un tel groupe de travail formulerait pourraient néanmoins être intégrées aux propositions tarifaires annuelles et ainsi être soumises à l'approbation de la Régie dans l'exercice de sa juridiction de fixation des tarifs.

Nous croyons qu'il serait opportun que la Régie initie le processus et suggérons, respectueusement, que celui-ci débute par une ordonnance procédurale portant, notamment, sur les délais pour permettre aux personnes intéressées à participer de se manifester. Cette ordonnance pourrait également prévoir la tenue d'une rencontre technique portant sur le cadre régissant le fonctionnement d'un tel groupe de travail. Les résultats des discussions seraient alors soumis à la Régie pour approbation dans une autre décision procédurale portant plus spécifiquement sur la reconnaissance des intervenants, le cadre de fonctionnement du groupe de travail et la question des frais des participants. Il va de soi que cette décision procédurale pourrait également prévoir un échéancier dans lequel le groupe de travail devrait faire rapport, de façon intérimaire et de façon finale, à la Régie. À cet égard, SCGM envisage commencer les travaux de ce groupe vers la mi-mars 2002.

Afin d'informer les personnes habituellement intéressées aux dossiers tarifaires de SCGM, nous transmettons copie de la présente lettre aux procureurs des intervenants au dernier dossier tarifaire (R-3463-2001).

Si des informations additionnelles vous étaient requises, il nous fera plaisir d'y répondre et dans l'intervalle, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



J. B. Allard, avocat

JBA:nm

c. c.: **Par courriel**

M<sup>c</sup> Ève-Lyne Fecteau, ROÉÉ  
Monsieur Phi P. Dang, TQM  
Me Jean-François Gauthier, GRAME/UDD  
M<sup>c</sup> F. Jean Morel, HQ  
M<sup>c</sup> Éric McDevitt David, OC  
M<sup>c</sup> Guy Sarault, ACIG  
M<sup>c</sup> Hélène Sicard, ARC/FACEF  
M<sup>c</sup> Michel Davis, CERQ  
M<sup>c</sup> Pierre Tourigny, RNCREQ  
M<sup>c</sup> Dominique Neuman, STOP  
M<sup>c</sup> André Turmel, FCEI/ACAGNEQ  
M<sup>c</sup> Louise Tremblay, Gazifère